

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

RETROSPECTIVE 2016

* URBANISME :

- Plan local d'urbanisme

La modification du PLU a été votée en novembre 2016. La mairie a tenu sa promesse de réduire la constructibilité rue Réguelongue, mais n'a pas accepté nos demandes visant à limiter les constructions d'immeubles collectifs qui ont explosé depuis 2 ans.

Pis, elle a décidé de transformer 95 000 m² de terrains à vocation économique appartenant anciennement à Freescale en terrains destinés à l'habitat. Ce changement a été découvert à l'occasion de la modification du PLU, sans aucune concertation préalable, ni étude d'impact sur le reste du quartier. Nous avons décidé de déposer un recours gracieux contre cette décision, qui si elle est maintenue, aura des répercussions sur tout le reste du quartier. En effet, sur une telle surface, on peut estimer que l'on peut construire entre 500 et 1000 logements supplémentaires.

- Permis de construire :

En 2016, des permis de construire pour 563 logements ont été accordés ou sont en cours d'instruction.

Nous espérons que la révision du PLU-I-H prévue en 2019 permettra de freiner cette poussée.

* EQUIPEMENTS PUBLICS

Les réalisations:

- Le Groupe scolaire de Guilhermy, a été livré en sept 2016.

- L'extension des espaces de jeux pour enfants à Tibaous a été réalisé.

- Un trottoir chemin de Lestang du rond-point Monlong jusqu'à l'intersection Bd Eisenhower a été livré mi 2016.

- **Bibliobus** Place des Tibaous, les 1er et 3ème jeudi de 15h à 18h. On y trouve des romans, DVD, revues, BD, etc...Une soixantaine de personnes fréquentent le bibliobus à chaque passage.

Les projets programmés :

- Aménagement piétons/cycles ER 653 (Chemin de Liffard / Bd. Eisenhower) 2017

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

RETROSPECTIVE 2016

Les projets en attente :

- Construction d'un gymnase dans le quartier Saint Simon.
- Réhabilitation de l'ancienne école P Bert
- Mise en place d'un Accueil Jeunes pour les ados du quartier.
- Mise en place de CLSH (Centre de loisirs sans hébergement) pour l'ensemble de la population scolaire.
- Réservation d'espace foncier pour les équipements publics à Guilhermy.

*** ANTENNE (ORANGE)**

Un nouveau site pour accueillir cette antenne a été trouvé à la Ramée sur la commune de Tournefeuille, au lieu de l'emplacement initial ch de Guilhermy. La distance par rapport à l'école passe de 200 à 600 m, ce qui était la préoccupation première des parents d'élèves.

Nous sommes conscients que ce pylône constituera une gêne au moins visuelle pour les riverains proches du nouveau site, mais des contraintes techniques de servitude par rapport aux radars de Météo-France ne permettaient pas de déplacer le site beaucoup plus au nord. Quant à éviter totalement l'implantation d'une antenne, c'était juridiquement impossible.

Nous tenons à remercier tous les intervenants à ce dossier complexe qui ont permis de trouver une solution alternative

*** VOIE DU CANAL DE ST MARTORY (VCSM) :**

La Métropole aura la responsabilité du projet au 1er janvier 2017.

Notre association continue de suivre le projet et restera très vigilante pour que ce nouveau changement de responsabilités ne se traduise pas par de nouveaux retards dans la mise en oeuvre de ce projet dont le quartier a tant besoin.

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

RETROSPECTIVE 2016

* VOIES CYCLABLES et PIETONNES

Nos demandes non abouties :

- Discontinuité rue Jean Cuille. / rue Paul-Louis Chelle
- Passage piétons / cycles impasse Thuile – Prilloume
- Liaison chemin de Villenouvelle / chemin de Tucaut
- Aménagement piétons/cycles ER 245 (Ch CantoLaouzetto/ Ch. Basso Cambo)
- Aménagement rue Dhuoda depuis chemin de Monlong jusqu'à l'école des Tibaous (via le Théâtre de verdure et la rue V. Lopez-Tovar)

* TRANSPORTS :

Le Plan de mobilités 2020/2025/2030 a été soumis au Comité Syndical du SMTC en date du 19 octobre 2016. Il remplace le Plan de Déplacements Urbains de la grande agglomération toulousaine. Ce plan de mobilités se décline en de nombreux projets, dont les principaux sont la construction de la troisième ligne de métro et le déploiement des lignes de bus « Linéo »

* CIRCULATION :

Suite à nos demandes répétées, la Métropole a programmé une réfection de plusieurs chemins du centre du quartier.

Ch du Renard : réfection chaussée, trottoirs, contresens vélos et mise en sens unique (démarrage en 2017)

Ch du loup : pluvial, trottoir, chaussée, parkings, sens unique, (2017 ?).

Ch Canto-L : trottoir, chaussée, parkings et sens unique ??

Piste cyclable Liffart-Eisenhower : la réalisation doit se faire en 2017.

Mazellier : Les aménagements réalisés fin 2016 pour limiter la vitesse des véhicules semblent très efficaces.

Licard-Guilhermy : « référendum » pour trouver une solution à la circulation de transit.

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

RETROSPECTIVE 2016

* FRANCAZAL

Trafic 2016 : 3758 mouvements actuellement, contre 3624 en 2015 (expliqués par le meeting aérien).

L'aviation d'affaires demeure marginale avec à peine 6% des mouvements, l'armée de l'air représentant 34%. Sur le créneau horaire 0h --> 6h, il y a eu 10 vols en 2016.

Croissance de 20% des activités aéro-industrielles, en particulier avec l'arrivée des activités ATR de prototype et de maintenance. Cette nouvelle activité devrait générer 272 mouvements de plus en 2017.

Travaux réalisés : amélioration de l'aérogare d'affaires, procédure d'approche de précision, aire de lavage d'avions ...

Travaux prévus : rénovation de hangars et création d'un véritable hall d'affaires, resurfaçage de la piste.

Nous avons demandé qu'un formulaire de saisie de plainte soit accessible sur le site de l'aéroport.

Le site internet sera entièrement refait et un formulaire sera disponible dès 2017.

Nous avons demandé également qu'un relevé des points fixes d'essais moteurs (durée et dates) soit réalisé car aucune statistique n'existe alors que c'est une source de nuisances importante.

Cela sera fait en 2017.

L'aménagement de merlons anti-bruit a été demandé pour limiter cette nuisance.

* SETMI

La capacité maximale de l'usine est de brûler 330 000 tonnes d'ordures par an. On constate depuis quelques années un tonnage de 265 000 à 280 000 tonnes effectivement traitées, dont en 2015, 160 000 tonnes d'ordures ménagères de Toulouse, 50 000 tonnes des autres communes DECOSET et le reste en déchets industriels et sanitaires.

La combustion ne fait pas disparaître les ordures mais les transforme en déchets solides (dont les mâchefers), liquides (eaux de lavage) ou gazeux, ces derniers évacués par la grande cheminée blanche et rouge, visible de loin dans tout le voisinage.

Les habitants de Saint Simon sont, dans leur majorité, inquiets de la fumée qui se répand dans le ciel du quartier. Ce qu'on en sait, c'est qu'elle est composée surtout de vapeur d'eau contenant des impuretés dont la composition est surveillée en continu par l'usine même, au niveau de la cheminée. Il s'agit, entre autres, de poussières, d'oxydes de soufre, d'oxydes d'azote, d'oxydes de carbone et de dioxines. Le niveau d'émission de ces polluants est réglementé et placé sous le contrôle de la DREAL. Pour 2015, les valeurs déclarées sont toutes très inférieures aux maxima autorisés sauf les oxydes d'azote qui restent assez élevées bien que dans les limites. On peut avoir des informations plus récentes (2016) sur ces éléments, sur le site de la SETMI.

Une question reste en suspend, celles des nanoparticules qui sont de plus en plus présentes dans les déchets qui passent à travers les fours et dont personne ne peut dire si elles sont toujours présentes après ce traitement. Il ne faudrait pas faire comme pour les dioxines qui ont été disséminées sans précaution avant les années 2000 à 2004. L'association insiste chaque fois pour qu'une réponse soit apportée par les personnes compétentes, en vain jusqu'à présent.

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

RETROSPECTIVE 2016

Les riverains très proches de l'usine se plaignent régulièrement de nuisances telles que le bruit, les odeurs ou des poussières qui s'échappent plus ou moins épisodiquement du site. Le contact avec les responsables de la SETMI se fait bien et ceux-ci s'efforcent de résoudre au mieux ces problèmes lorsqu'ils apparaissent et cherchent à mettre en place des solutions pérennes.

La chaleur produite par la combustion est utilisée, sous forme de vapeur ou d'eau chaude, pour le chauffage de plusieurs quartiers de Toulouse sous la responsabilité de la société Eneriance. Initialement limité au quartier du Mirail, le réseau a été étendu vers l'Oncopole. Il est actuellement mis en place dans le quartier de la Cartoucherie et il est prévu de le développer vers les nouveaux quartiers de Montaudran.

On en attend une nette amélioration du rendement énergétique global qui est actuellement de l'ordre de 42 % pour atteindre 60% et obtenir ainsi le label d' « Unité de Valorisation Énergétique ».